



BIENVENUE AU SPIP D'ALBI : ATTENTION , VOUS ENTREZ DANS UNE ZONE DE TRAVAUX , CASQUE OBLIGATOIRE !!!

Depuis plusieurs mois, des travaux de rénovation ont débuté à la cité administrative. Les agents du SPIP 81 subissent **des conditions de travail inacceptables** : bruits assourdissants, vibrations, poussières, difficultés à se garer et à accéder aux voitures de service, slaloms permanents entre les matériaux et autres gravats entreposés dans les parties communes, opération de désamiantage découverte du jour au lendemain, deux déménagements intra-muros sous organisés, pluie de poussière de matériaux isolants y compris sur les PPSMJ, ascenseur hors service, etc...

Outre ces réjouissances, une nouvelle étape a été franchie le 22 novembre avec un incident de chantier ayant conduit à l'effondrement partiel du plafond d'un bureau où travaillent potentiellement cinq agents. Face à la violence du choc les ouvriers indiqueront à l'équipe que les dommages corporels auraient pu être **« gravissimes » !!!**

Plus choquant encore, ils nous indiqueront qu'ils **ignoraient le maintien des personnels du SPIP au sein du bâtiment !!!**

OR voilà des semaines que l'équipe n' a de cesse de s'étonner d'être le seul service à avoir été maintenu au sein de ce qu'il convient d'appeler davantage un chantier qu'un espace de travail.

POURTANT, au PRINTEMPS, il nous avait été garanti un impact minimal des travaux sur la vie du service allant jusqu'à promettre l'utilisation d'outils **« SILENCIEUX »** par les professionnels du bâtiment !!!

AUJOURD'HUI PLUS DE DOUTE !!! en dépit des efforts de la nouvelle direction, les limites sont franchies ; QUAND l'administration va-t-elle ouvrir les yeux et se soucier du bien être minimal et de la sécurité de ses agents et des usagers??? **Aujourd'hui, les personnels syndiqués et non syndiqués exigent le déplacement hors des locaux en travaux et ce aussi longtemps que nécessaire :**

COMME LE DIT L 'ADAGE POPULAIRE, MIEUX VAUT TARD QUE JAMAIS !!!

L'employeur public est garant de la santé et de la sécurité de ses agents. Quid de cette responsabilité...